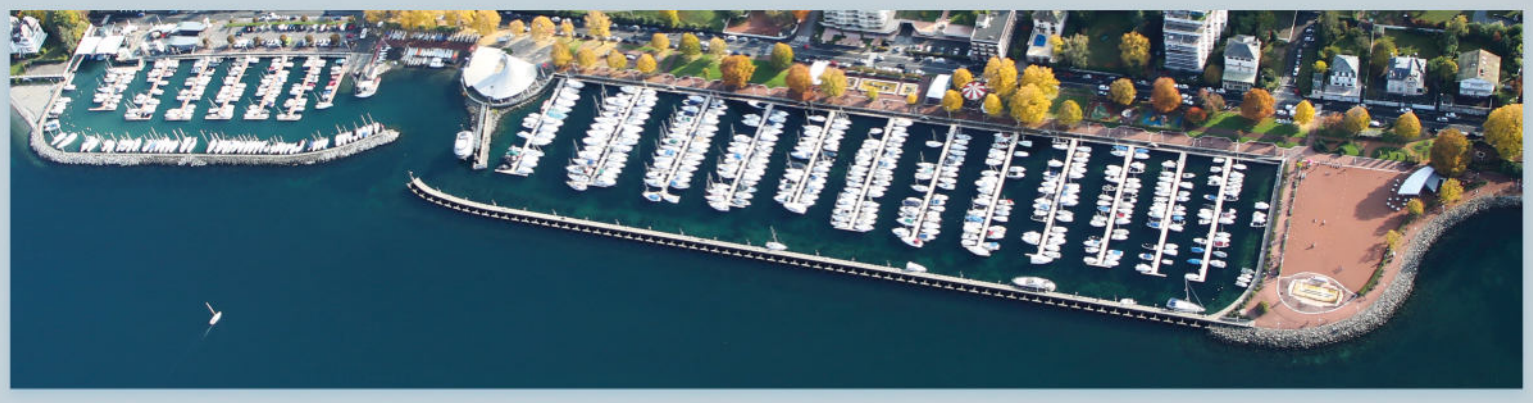

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

LE MOT DU MAIRE

La Ville est fière d'avoir obtenu à nouveau le Label Pavillon Bleu, distinction qui témoigne des efforts soutenus de la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement. Par ailleurs, la municipalité a engagé différentes actions visant à renforcer l'identité d'Evian et son orientation vers le lac. Un premier objectif important est de nous préparer pour le renouvellement de la concession, en discussion avec l'Etat, à l'échéance 2030. Un plan pluriannuel d'investissements pour l'amélioration et la modernisation du port a été mis en place. De plus, la Ville souhaite mener une réflexion sur l'ensemble de son littoral et fédérer les acteurs nautiques, en lien avec le port qui est l'un des points structurant de la relation d'Evian au lac. Nous souhaitons co-construire une offre de loisirs nautiques commune en lien avec tous les clubs afin d'orienter davantage Evian vers le Léman. Pour nous y aider, nous avons l'ambition d'être labellisé France Station Nautique. C'est pour mettre en œuvre ces actions que Stéphan Tréguier a été recruté comme Responsable Pôle Lac / Station Nautique et maître de port.

Votre représentant municipal est Antoine Candela, Conseiller municipal.
Il a en charge la gestion du conseil portuaire. Il siège également comme Vice-président de l'association des ports du Lac Léman avec les représentants des autres ports des bords du Léman.
Pour le contacter : courrier@ville-evian.fr à l'attention de Monsieur Candela.

EVIAN OBTIENT LE PRESTIGIEUX PAVILLON BLEU

La Ville a obtenu ce label pour la 4ème année consécutive pour son centre nautique et la 3ème année pour le port de plaisance. La station fait partie des 406 plages françaises et des 105 ports labellisés.
Ce label est remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en oeuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'humain. Il est délivré en particulier aux destinations qui respectent les critères rigoureux en matière de qualité de l'eau, de gestion environnementale, de sécurité et d'éducation à l'environnement. Le label s'attache désormais à sensibiliser encore plus aux risques de la pollution plastique pour les écosystèmes et aussi plus largement au respect de la biodiversité.
Cette distinction témoigne de l'engagement de la Ville d'Evian envers la protection de ses atouts naturels et de son écosystème côtier. Elle souligne également l'importance de la collaboration entre la Ville, les acteurs nautiques et les usagers pour préserver et maintenir un port de plaisance de qualité.

PAVILLON BLEU

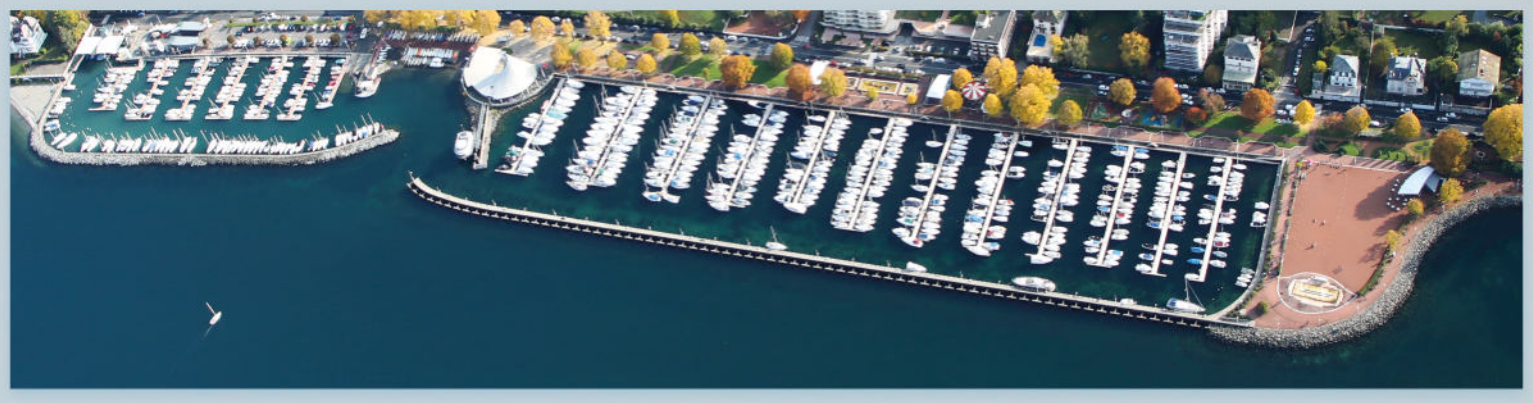

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

PROJET DE LABÉLISATION FRANCE STATION NAUTIQUE

Le conseil municipal du 2 mai dernier a validé la **candidature de la Ville d'Evian pour l'obtention du label France Station Nautique.** La ville d'Evian compte quelques 4 km de rive avec le lac Léman, un port de plaisance avec ses 800 places d'amarrage, un port de commerce et des clubs tels que la voile, l'aviron, le canoë kayak, le club subaquatique, le sauvetage, les pêcheurs amateurs, les pêcheurs professionnels, le centre nautique, les organisateurs d'excursions et autres professionnels du nautisme. Cette offre, atout important de l'attractivité de notre territoire, marqueur fort de la vie associative et de l'activité professionnelle, mérite d'être mise en avant et fédérée afin de renforcer l'identité d'Evian et son orientation vers le lac. L'un des outils permettant de structurer l'offre, la faire connaître et la mettre en valeur est l'obtention, en 2024, du label France Station Nautique. Le label consacre un projet de développement de territoire s'appuyant sur les activités nautiques.
Le port de plaisance et ses usagers, en seront, sans aucun doute, l'atout majeur.

NOUVEAUTÉS ! LES FORMATIONS

Depuis le mois de mai, la capitainerie du port des Mouettes en partenariat avec Le CLUPPE, le club de Voile d'Evian et la brigade nautique, propose des sessions de formation pour apprendre ou revoir les bases d'un bon amarrage ainsi que des sessions d'information pour rappeler les règles de navigation sur le lac et dans le port. Ces activités sont gratuites et s'adressent aux propriétaires de bateaux amarrés au port des Mouettes.
Plusieurs sessions se sont déjà déroulées en mai et juin et vous avez été nombreux à y assister.

Pour cet été les dates sont les suivantes :

Amarrage :

- Samedi 19 août de 9h30 à 11h30.
- Mercredi 11 octobre de 9h30 à 11h30.
- Samedi 14 octobre de 9h30 à 11h30.

Réglementation du lac :

- Jeudi 20 juillet de 17h30 à 19h00.
- Samedi 12 août de 9h30 à 11h00.

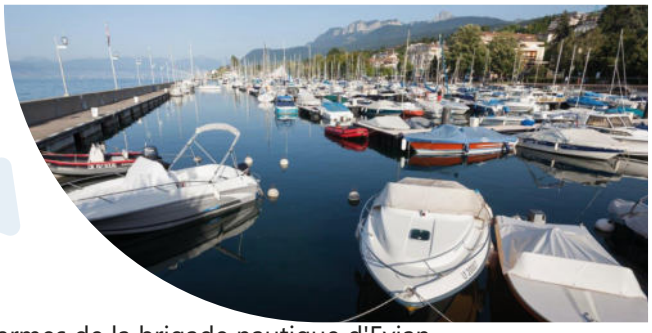

Lieu : Club de Voile.
Intervenants : encadrants diplômés du club de voile d'Evian, gendarmes de la brigade nautique d'Evian.
Informations et inscription auprès de la capitainerie.
D'autres formations vous seront proposées sur différents thèmes liés à l'activité du port mais aussi à son environnement.

UN ACCUEIL PERMANENT CET ÉTÉ

La ville d'Evian a recruté un chargé d'accueil pour assurer l'accueil et l'information aux usagers et plaisanciers.
Il sera présent les soirs du mardi au vendredi jusqu'à 20h00 et les week-ends de 8h00 à 12h00 et de 17h00 à 21h00.
Vous pourrez vous adresser à lui pour toute demande, et en cas d'absence ou en cas d'urgence, appeler au 04 56 30 11 33 (numéro d'astreinte du port).

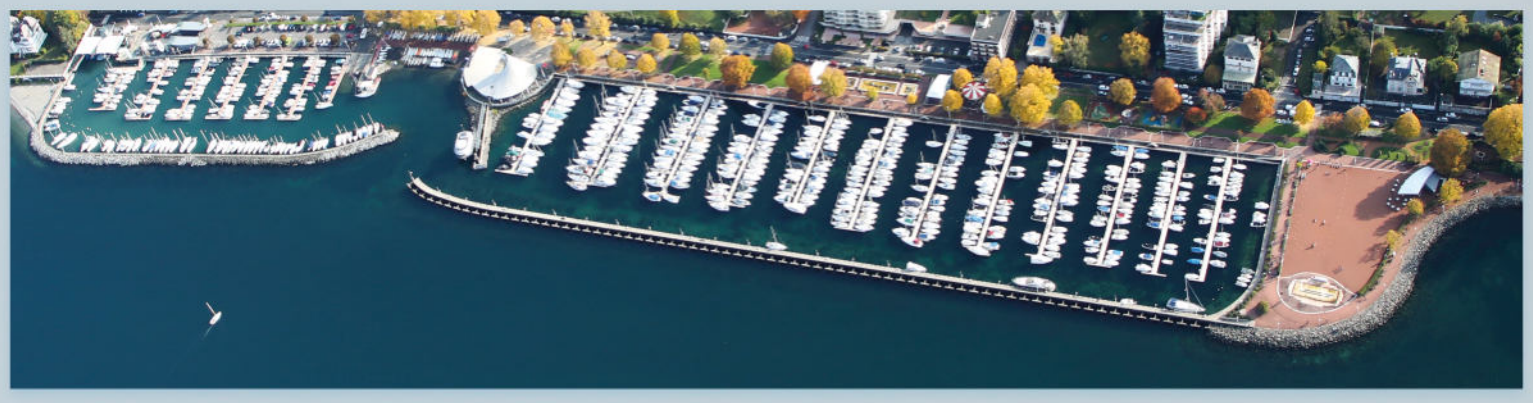

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

TRAVAUX DIVERS

La Ville entreprend des travaux et des études afin d'améliorer le confort des plaisanciers :

- Etude pour l'aménagement de la digue du vieux port.
- Etude pour la rénovation et la mise en conformité de la zone de carénage.
- Installation d'une zone de récupération des déchets dangereux.
- Changement de 3 pontons par an (sur 12) avec bras d'amarrage et/ou catways dans le nouveau port (suivant résultat de l'appel d'offre, travaux prévus au 1er trimestre 2024).
- Travaux de raccordement électrique du port de commerce.
- Remplacement de la barge (livraison en avril 2024).
- Données de la station météo du port accessible sur le site de la Ville

ÉQUIPEMENTS

Tous les pontons du nouveau port et une partie de l'ancien sont équipés de **bornes de distribution d'eau et d'électricité**.

Le port est équipé de prises de 3A, 6A et 20A. Les prises 3A sont en libre accès et leur utilisation n'est pas payante, les prises 6 et 20A sont des prises individuelles reliées à des compteurs loués aux plaisanciers.

Le réseau **WIFI** est disponible gratuitement pour les usagers du port. .

Le port est équipé de **sanitaires / douches** en accès libre ouverts de 6h00 à 0h30 square Henri-Buet.
Un sanitaire / douche est réservé exclusivement aux usagers du port accessible 24h/24 avec un badge ou un code.

Un **WC public** est en accès libre ouvert de 6h00 à 0h30 et situé sur le parking de l'ancien port.

Pour prévenir le vol et le vandalisme, le port est équipé d'un système de **vidéosurveillance** fonctionnant 24h/24.

SERVICES

Le port d'Evian est équipé d'une **station de carburant**. Il fournit de l'essence sans plomb 95 et 98, du gasoil et du GNR pour les professionnels autorisés, en libre accès 24h/24, au moyen de cartes bancaires Eurocard, Mastercard, Visa et Maestro avec un **plafond récemment relevé à 400€.**

La **station de vidange** pour les eaux noires (eaux de WC), les eaux grises (douche et vaisselle) se situe à côté de la station de carburant. Il est formellement interdit de pomper les eaux de fonds de cale. Pour vidanger votre bateau, il faudra au préalable vous munir du robinet spécifique à fixer sur le tuyau de la station.

Une **zone technique** de 700 m² est équipée d'une grue et de 10 bers permettant aux plaisanciers de caréner leurs bateaux et d'effectuer des travaux durant toute l'année. La grue permet de lever des bateaux jusqu'à 8 T. Elle est équipée d'un treuil en accès autorisé pour la capitainerie, qui permet de mâter ou démâter.

Le port dispose d'une **cale de mise à l'eau** pour les bateaux moteurs ou petits voiliers à quille amovible.
Son accès est libre et son utilisation gratuite. Le stationnement des remorques n'est autorisé que pendant les manoeuvres de mise à l'eau ou de sortie.

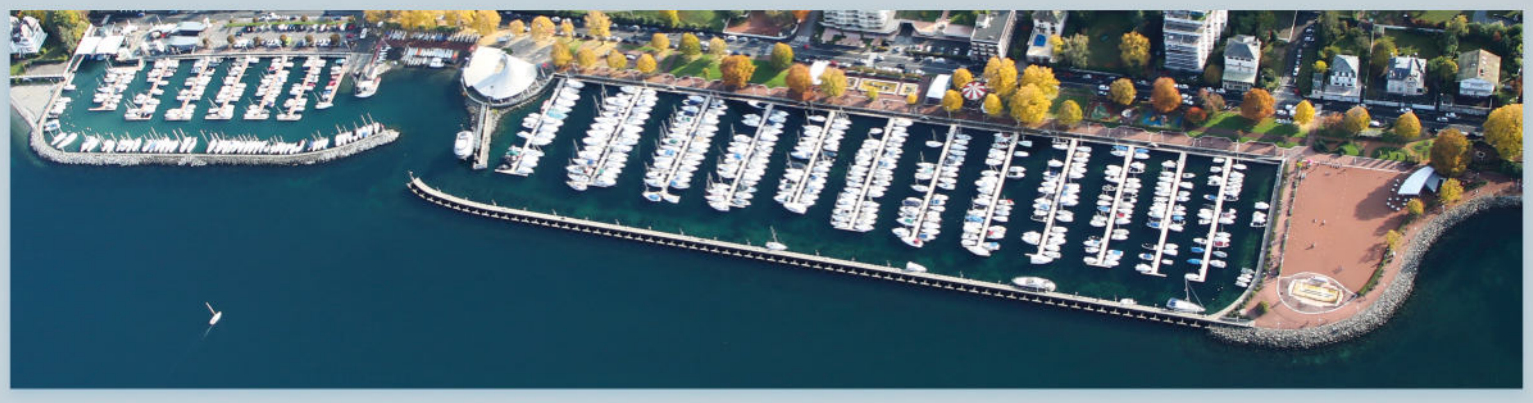

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

ACCESSIBILITÉ

Le port des Mouettes a mis en place des aménagements spécifiques adaptés aux personnes en situation de handicap et aux bateaux embarquant ces personnes.

- La potence d'embarquement installée sur le ponton de la zone carburant.
- Des places réservées pour le stationnement des voitures à proximité du ponton.
- Un accès adapté aux sanitaires et douches aménagés spécifiquement.
- Les blocs sanitaires aménagés pour l'accès des fauteuils roulants.
- Le personnel de la capitainerie et du club de voile à disposition pour aider à embarquer.
- La Capitainerie accessible par sa passerelle.

Au port des Mouettes, le club de voile s'investit pour l'accessibilité :

- Des moniteurs formés « sport santé » pour l'encadrement de PMR.
- Un bateau de 9 mètres FILAO équipé pour accueillir en toute sécurité des PMR.
- L'accueil de personnes en situation de handicap physique et mental, adultes et enfants.
- Un partenariat avec la MGEN.
- Possibilité de réserver des créneaux exclusivement « sport santé » toute la saison.

SÉCURITÉ NAVIGATION & PORT

Avant le départ vous devez :

- Avoir à bord votre permis, votre titre de navigation, le RNL*, le RPP* et le RGP* en vigueur (support papier ou numérique).
- Connaître la réglementation sur le lac Léman.
- Vérifier votre matériel de sécurité.
- Consulter les prévisions météo

*RNL - Règlement de la Navigation sur le Léman. *RPP - Règlement Particulier de Police de la navigation sur le lac Léman. *RGP - Règlement Général de Police de la navigation intérieure.

Vous devez respecter la réglementation :

- Respect des règles de navigation (vitesse adaptée, respect des zones réglementées...).
- Interdiction de naviguer sans permis pour les bateaux dont la puissance est >6 cv.
- Détention du titre de navigation lorsque celui-ci est obligatoire.
- Obligation pour les bateaux d'une longueur ≥ 5 m d'être immatriculés.
- Interdiction de naviguer sous emprise de l'alcool (taux <0,8 g/l) ou de stupéfiants.

Pour en savoir plus : https://vu.fr/naXA

Nous vous rappelons que la vitesse, dans le port, est limitée à 5 km/h. Astuce : pour vérifier que votre vitesse est adaptée, votre bateau ne doit pas provoquer de vague !

Alerte sécheresse - Economisons l'eau !

Nous portons à votre connaissance le communiqué de la Préfecture de Haute-Savoie informant du passage en niveau d'alerte sécheresse pour notre département et de l'entrée en vigueur, depuis le 28 juin, de mesures de restriction d'eau, à respecter. Nous prenons donc les mesures qui s'imposent et vous informons que l'usage d'eau potable et d'eau du lac, pour le nettoyage des bateaux, est interdit jusqu'aux nouvelles consignes de la Préfecture. Aussi, nous vous remercions de ne pas utiliser vos appareils de nettoyage personnels, dans un souci de préservation de la qualité des eaux du lac.
Les efforts de chacun d'entre nous permettront peut être d'éviter l'aggravation de la situation.

Consultez l'arrêté : https://vu.fr/Irjj

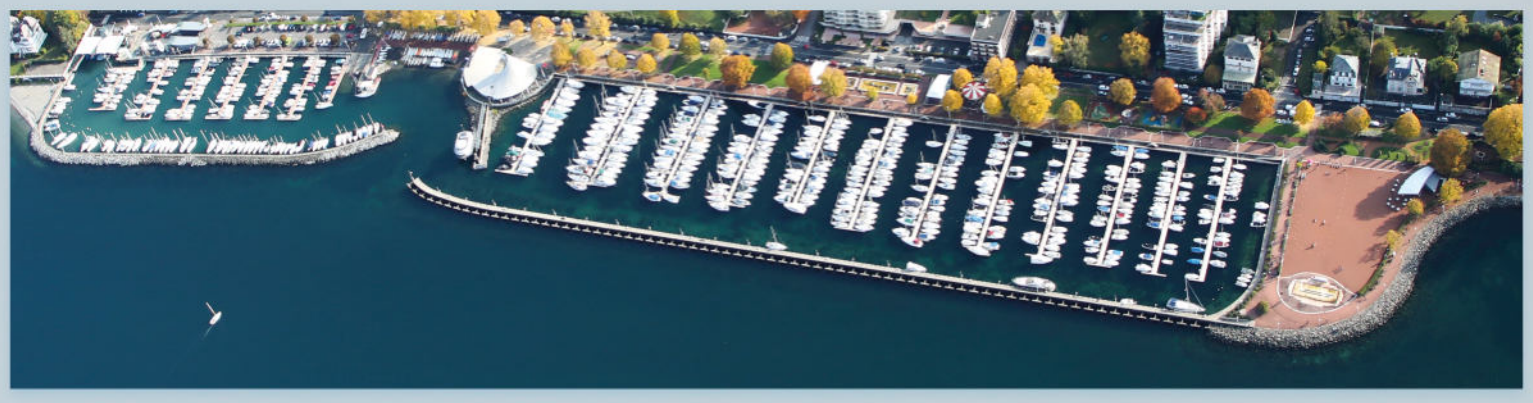

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

EXPÉRIMENTATION ENVIRONNEMENTALE : NAVICLEAN

Pour la 2ème année consécutive, le port des Mouettes a proposé à **Naviclean** de s'installer pour ce service expérimental à destination des plaisanciers.
Une fois votre bateau amarré au treuil et le moteur éteint, l'opérateur s'occupe du nettoyage de votre carène.

Naviclean s'engage sur l'éco responsabilité en n'appliquant aucune peinture antifouling toxique. Aucun produit chimique ou détergent n'est utilisé. Les déchets collectés dans les bassins de récupération sont retraités par une société agréée selon les normes environnementales en vigueur. Cette méthode correspond aux exigences du Pavillon Bleu. La station de carénage à flot est une structure qui s'apparente à un dock flottant, conçue pour assurer un maximum de sécurité et ne pas endommager votre bateau lors du nettoyage.

En 2022, 65 bateaux ont utilisé ce service.

Pour connaître les tarifs et réserver votre créneau :

https://naviclean.fr - Tél. : **06 51 01 12 88** - Email : **evian@naviclean.fr**

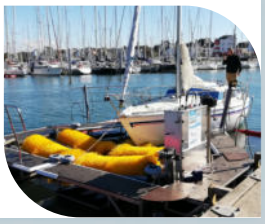

LE MOT DU CLUPPE, LE CONSEIL LOCAL DES USAGERS PERMANENTS DU PORT D'EVIAN

Chers utilisateurs et utilisatrices du port, vous pouvez devenir membre du CLUPPE sans cotisation individuelle.
Le CLUPPE œuvre pour vous, il siège au Conseil Portuaire où il est votre porte-parole.
Les représentants du CLUPPE étudient, proposent et font remonter tout ce qui permet d'optimiser le bon fonctionnement de la vie portuaire de chacun.

- En 2030, un enjeu capital : **préserver le port dans le domaine public** et éviter une reprise possible de la concession par une société privée.
- Nous pesons de tout notre poids sur les **travaux à venir** : installation partout de catways, réaménagement de la digue des Mouettes-est, drainage en arrivant vers la grue et au fond du nouveau port, amélioration de la zone de carénage...
- Votre adhésion augmente le nombre de membres et nous donne plus de **représentativité** vis à vis de la Municipalité.

Inscription au CLUPPE possible sur la page d'accueil du site www.cluppevian.com ou par mail contact@cluppevian.com.

Conseil
Local des
Usagers
Permanents du
Port d'Evian

CLUPPE

www.cluppevian.com

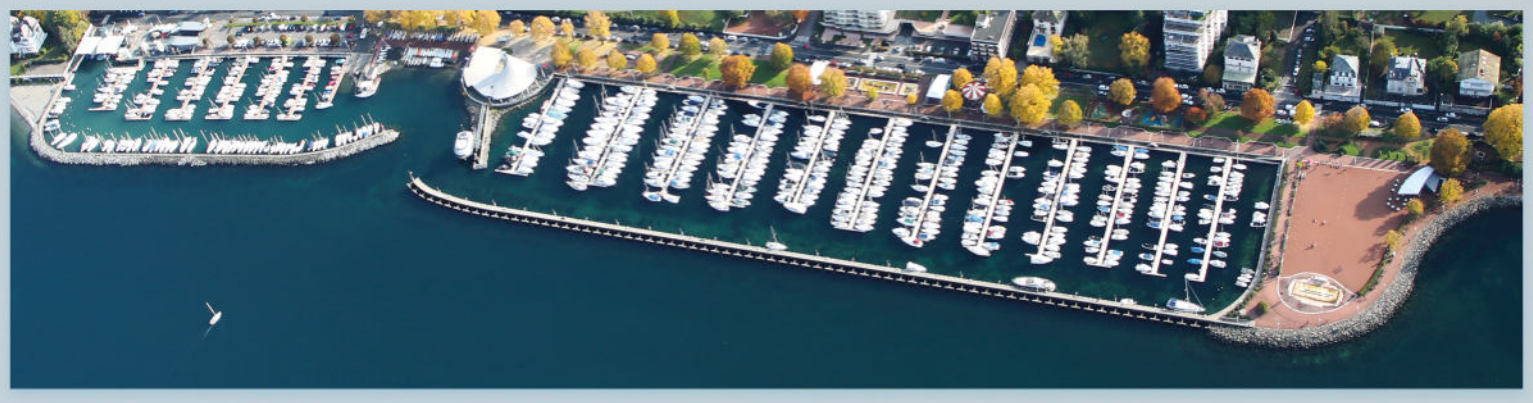

NEWSLETTER ÉTÉ 2023 / PORT DE PLAISANCE

HORAIRES

Haute-saison (juillet-août) :
Le lundi 8h00-12h00 et 13h30-17h00.
Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-20h00.
Samedi et dimanche : 8h00-12h00 et 17h30-21h00.
Basse saison : du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00.

COORDONNÉES

Port de plaisance « Les Mouettes » Quai Paul Léger - 74500 Evian
☎ 04 56 30 11 33 ✉ port-plaisance@ville-evian.fr

INFORMATIONS

Situation : 46-24, 222 6-36, 351 139450-535940
Approche et accès : franc de partout
Largeur de l'entrée : 31 m
Profondeur : 2 m à 5 m partout
Secours sur le lac : Canal VHF : 16
Téléphone 🇫🇷 : 18 ou 112 - **Téléphone** 🇨🇭 : 117

VOUS AVEZ DES ENVIES / DES SUGGESTIONS ?

Contactez-nous ! ☎ 04 56 30 11 33 ✉ port-plaisance@ville-evian.fr

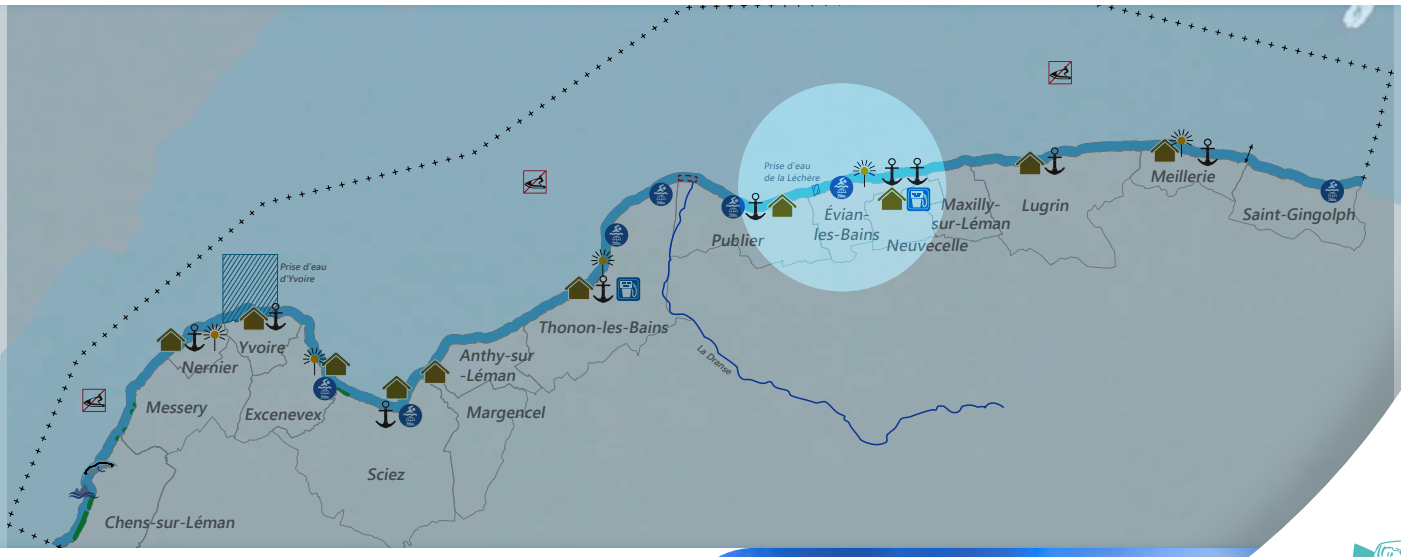

WEBCAM DU PORT

https://www.evian-tourisme.com/infos-pratiques/webcam/

ville Evian